

BUDGET 2021

LE CONSEIL MUNICIPAL ADOPTE UN BUDGET RESPONSABLE ET PRUDENT

Beauharnois, le 18 décembre 2020 – Lors d’une séance extraordinaire, tenue le 8 décembre dernier, le conseil municipal de la Ville de Beauharnois a adopté à la majorité son budget pour l’année 2021.

Fait important à noter, le Conseil a décidé d’affecter à l’exercice financier 2021 la totalité de l’aide financière de 951 402 \$ accordée par le gouvernement du Québec dans le contexte de la pandémie. Cette décision, qui est conforme aux modalités de ce programme d’aide financière aux municipalités, permet aux élus d’assurer un meilleur contrôle des finances de la Ville.

FAITS SAILLANTS DU BUDGET 2021

- Le conseil municipal a adopté un budget équilibré de 29 192 000 \$ incluant la subvention COVID-19, l’ajout à la richesse foncière des projets en cours, dont IKEA, et la projection de vente de terrains industriels de l’ordre de 1,6 million de dollars ;
- Hausse de la taxe foncière résidentielle de 1,5 %, qui passe de 0,8009 à 0,8129 par tranche de 100 \$ d’évaluation ;
- Hausse de 40,00 \$ des taxes de services résidentiels : Cette somme est incompressible en raison de la crise provinciale du traitement des matières recyclables et de la vidange de nos étangs aérés ;
- Augmentation des dépenses de fonctionnement de 1,7 million \$. Cette augmentation de 6,2 %, comparativement à 2020, tient compte principalement du coût des élections générales 2021, du remboursement de la dette, mais également de l’augmentation des effectifs et des frais de financements qui représentent 18 % de nos dépenses.

Concrètement, pour l’évaluation d’une maison moyenne située à Beauharnois - valeur fixée à 240 000 \$ - l’augmentation du compte de taxes représente un montant global annuel de 68,83 \$. Ce montant inclut la hausse de la taxe foncière (28,83 \$) ainsi que l’augmentation pour les taxes de services (40,00 \$).

« Au cours des derniers mois, nous avons déployé d’importants efforts pour déposer un budget responsable. Malgré le contexte de pandémie actuel, la gestion prudente de nos finances nous permet d’équilibrer le budget et de contrôler nos dépenses et nos investissements de façon réfléchie tout en maintenant la qualité des services offerts à la communauté » a déclaré le maire de Beauharnois, M. Bruno Tremblay.

PLAN TRIENNAL DES IMMOBILISATIONS

Dans sa vision de développement stratégique, le conseil municipal a adopté son plan triennal des immobilisations et prévoit la réalisation des projets suivants :

- Réfection de la rue Morell et de la rue Ellice ;
- Remplacement d'équipements pour le Service de sécurité incendie ;
- Achat de véhicules pour le Service des travaux publics ;
- Réhabilitation du quai fédéral ;
- Réfection du mur du parc Sauvé ;
- Accroissement de la capacité d'eau potable pour le secteur ouest ;
- Écran projecteur pour l'aréna ;
- Refonte du site Internet de la Ville ;
- Aménagement d'un parc à chiens.

MISE AU POINT ÉCONOMIQUE SUITE À CERTAINES AFFIRMATIONS

En lien avec le budget et l'affectation de certains revenus, différentes informations ont été rapportées de façon erronée dans les derniers jours via les réseaux sociaux. Dans une vidéo, jointe à ce communiqué, le maire rétablit les faits et rectifie les déclarations.

----- 30 -----

Source :

Stéphanie Leduc Joseph

Conseillère aux communications, Ville de Beauharnois

450 429-3546, poste 267

stephanie.leduc@ville.beauharnois.qc.ca